

Identification de l'organisme qui passe le marché : COMMUNE DE LA FARLEDE, 140 place de la Liberté, 83210 La farlède

Objet du marché : Travaux de rénovation énergétique du restaurant scolaire de la ville de La Farlède.

Durée du marché : La date prévisionnelle de début de la période de préparation des travaux sera septembre 2024.

La durée de la période prévisionnelle de préparation du chantier sera de 4 semaines.

Les travaux d'une durée de 5 mois suivront la période de préparation.

Nombre et consistance des lots : La présente consultation fait l'objet d'un allotissement :

Lot n°01 Menuiseries extérieures

Lot n°02 Chauffage, rafraîchissement et eau chaude sanitaire.

Procédure de passation : La procédure de consultation utilisée est la procédure adaptée. Elle est passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-7 du Code de la Commande Publique.

Modalités d'attribution : Les entreprises peuvent présenter leur offre en tant que candidat individuel ou sous forme de groupement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entreprises attributaire du marché : groupement solidaire ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

Au titre de l'article R2151-8 2° du Code de la Commande Publique, les candidats pourront proposer des variantes dans le cadre de la présente consultation.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.

Critères de sélection : 1 - Prix des prestations 40%

2 - Valeur Technique 55 %

3 - Respect des exigences environnementales imposés par le cahier des charges (article 1.6.1 démarche environnementale du CCTP commun) ainsi que tous éléments environnementaux supplémentaires que l'entreprise jugera utile. 05%

Les sous-critères du critère valeur technique sont détaillés dans le règlement de la consultation

Date limite : Date et heure limites de réception des offres : le mardi 06 août 2024 à 12 heures.

Renseignements divers : Le dépôt des réponses s'effectue OBLIGATOIREMENT par voie électronique via le profil acheteur de l'acheteur public : www.marches-securises.fr

Les dépenses seront imputées au budget communal de l'année en cours, section investissement.

Paiement par mandat administratif.

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél :04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse Internet : Le dossier de consultation doit être retiré par voie électronique à l'adresse internet suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Ce site est d'accès libre, direct et complet.

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : Date d'envoi à la publication le 10 juillet 2024